



VENDÉE
LE DÉPARTEMENT

LA SANTÉ DES ENFANTS CONFIÉS À L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

L'Unité Santé ASE : une équipe de professionnels de la Santé pour les enfants confiés de 6 ans et plus.

A destination des professionnels

« Un bilan de santé et de prévention est obligatoirement réalisé à l'entrée du mineur dans le dispositif de protection de l'enfance. Ce bilan est réalisé, dès le début de la mesure, pour tous les mineurs accompagnés notamment par l'aide sociale à l'enfance.... Il permet d'engager un suivi médical régulier et coordonné, lequel formalise une coordination de parcours de soins, notamment pour les enfants en situation de handicap. Il identifie les besoins de prévention et de soins permettant d'améliorer l'état de santé physique et psychique de l'enfant, qui doivent être intégrés au projet pour l'enfant »

Article L.223-1-1 du code de l'action sociale et des familles.

Les professionnels de l'Unité Santé



Un médecin



Une assistante administrative



5 Infirmières



Un interne en médecine générale

LES MISSIONS DE L'UNITÉ SANTÉ



Bilan initial
Recueil des antécédents et
suivis antérieurs au
placement
Consultation d'admission



**Projet personnalisé de santé
(PPE Santé)**



Consultation annuelle

Suivi

Prévention

**Soutien
Ressource**



Consultation infirmière



**Action de prévention collective
auprès des enfants confiés, des
assistants familiaux, des parents.**



**Accompagnement et formation des
assistants familiaux**



**Mobilisation des parents sur la Santé
de leur(s) enfant(s)**



**Personnes ressources pour les enfants,
parents ou assistants familiaux**

L'Équipe

Médecin

Docteur Anne Hardy
Médecin Référent Protection de l'Enfance

Infirmières

Mathilde Barré
Infirmière Coordinatrice Unité Santé

Agnès Augel
Hélène Augizeau-Dronneau
Véronique Langlumé
Soizic Wagret

Assistante administrative

Isabelle Cosmao

